

Orientations

Orientation 3.5.4 Maintenir ou restaurer la qualité écologique d'habitats naturels sensibles et préserver la quiétude des espèces animales de fort intérêt patrimonial

Contexte

[...]

L'évolution des systèmes et des pratiques agricoles se traduit localement par une diminution des milieux ouverts, principalement sur les versants et en fond de vallée. Ce phénomène affecte le maintien de quelques espèces et types d'habitats naturels de très grand intérêt, principalement le chardon bleu, les pelouses sèches et steppiques ou certaines zones humides de basse altitude qui s'embroussaillent. Les zones humides ont souvent fait l'objet d'interventions dommageables dans le cadre d'aménagements de domaines skiables ou à des fins d'amélioration pastorale (drainage, assèchement, comblement). La régression généralisée de ces habitats naturels de grand intérêt conduit à leur accorder une attention toute particulière (Voir l'orientation 3.6.2). Les pelouses sèches souffrent particulièrement de l'abandon des activités agricoles extensives et du développement de l'urbanisation sur les adrets. Les connaissances de ces types de milieux abritant, une grande biodiversité sont encore fragmentaires et hétérogènes.

Enjeux

Cette orientation s'inscrit dans l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines, qui relève d'une mission fondamentale du parc national.

Lignes directrices de l'orientation

[...]

- Engager des **actions de préservation ou la réhabilitation** sur les **zones humides** les plus importantes au regard des enjeux identifiés par l'inventaire des zones humides en Savoie.

[...]

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]		[...]

Orientations

3.5.4.e - Mettre en place des plans d'action sur les zones humides à des fins de restauration, d'entretien et de conservation	Démarche auprès des collectivités, animation, proposition de conventionnement pour des programmes de gestion	Portage des plans d'actions	CEN73
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4912

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 09:20